

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La place d'exercice pour blindés dans le Jura bernois. — Une séance d'orientation a eu lieu dernièrement à Porrentruy au cours de laquelle on a discuté de l'aménagement éventuel d'une place d'exercice pour blindés en Ajoie. Jusqu'ici le Département militaire fédéral a étudié 35 cas de places éventuelles en vue de trouver un terrain propice, qui doit être assez étendu. Il doit être coupé, englobant des forêts et des bosquets. En outre, à proximité, on construira une caserne pouvant abriter de 4 à 500 hommes, ainsi que des garages et des ateliers de réparation.

En ce qui concerne l'Ajoie, le terrain qui entre en ligne de compte se trouve sur le territoire des communes de Bure et de Fahy. Cependant les milieux agricoles font des objections, mais les études continueront. D'ailleurs cette séance n'avait pour objet que de renseigner l'opinion.

Il est clair que l'aménagement d'une place d'exercice pour blindés en Ajoie aurait très certainement d'heureuses conséquences — appréciables, fort probablement — pour certains secteurs de l'économie régionale. Et l'on peut tenir aussi pour assuré que la ligne de chemin de fer Delémont-Porrentruy connaîtrait un indéniable regain d'activité. La question vaut donc la peine qu'on l'étudie sérieusement.

* *

Toujours les montres suisses aux Etats-Unis. — Un député de l'Etat du Michigan à la Chambre des représentants des Etats-Unis a exigé dernièrement la revision de la mesure de 1954 portant augmentation des droits de douane horlogers. Si rien n'est entrepris pour remédier à la diminution des importations de montres suisses qui s'est produite au cours des deux dernières années, dit-il, le commerce d'exportation américain en Suisse diminuera aussi.

* *

Le correction de la route Delémont-Bâle. — Suivant publication parue dans la « Feuille officielle du Jura bernois », les plans pour la correction de la route cantonale N° 18, sur le tronçon « Sous le Vorbourg-Soyhières » sont déposés publiquement au secrétariat communal de Delémont. Voilà une nouvelle qui sera certes accueillie avec satisfaction et principalement par les usagers motorisés.

Erratum : Dans l'article « Les problèmes de l'Economie publique de notre pays », paru dans le N° 2/1956, nous prions nos lecteurs de corriger l'erreur suivante au bas de la page 31 : Etat des travailleurs étrangers dans le bâtiment en Suisse 61.531 et non pas 6531.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source